



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
Créée par Nicolas Hulot

Communiqué de presse – 10 décembre 2018

*La grande concertation annoncée
par le gouvernement peut-elle réussir ?*

La FNH y pose deux conditions indispensables

A quelques heures de l'intervention du président de la République, la FNH appelle Emmanuel Macron à clarifier le cadre de la concertation annoncée le 27 novembre dernier. Alors que l'abandon de la taxe carbone est un lourd tribut payé pour ouvrir une concertation nationale, le moins que l'on puisse attendre c'est une oxygénation de notre démocratie et l'élaboration d'un projet commun de transition écologique et solidaire. Pour que cette concertation soit utile et permette aux mouvements sociaux actuels, celui des gilets jaunes mais aussi celui des marches pour le climat, de trouver un débouché constructif, la FNH a identifié deux conditions :

1- LA CRÉATION D'ASSEMBLÉES CITOYENNES DANS LES 101 DÉPARTEMENTS FRANÇAIS.

Composées de représentants des collèges du CNTE/ CESE/ CESER pour un tiers et de citoyens tirés au sort pour les deux tiers restants, chaque **assemblée** aura comme mission de :

- 1) De décider de l'allocation d'un budget participatif issu de la fiscalité écologique pour engager la transition sur le territoire représenté.
- 2) Faire remonter des propositions sur la fiscalité et les priorités budgétaires.
- 3) Evaluer les besoins financiers nécessaires au développement d'alternatives de mobilité et à la réduction de la dépendance à la voiture individuelle.

2- LE GOUVERNEMENT DOIT LAISSER CES ASSEMBLÉES CITOYENNES IDENTIFIER DES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES.

Pour la FNH, plusieurs propositions seraient structurantes comme sortir les investissements de la transition écologique et solidaire du calcul du déficit et de sa limite de 3% du PIB ou orienter une partie des recettes de la taxe carbone vers la rénovation des bâtiments par exemple.

D'autres pistes sont possibles comme revenir sur certaines décisions : la suppression de l'ISF, ou de la tranche supérieure de la taxe d'habitation des ménages les 20% les plus aisés, la non-conditionnalité des aides aux entreprises...

Sans cela, il est illusoire de penser pouvoir concilier transition écologique et justice sociale, pourtant indissociables. Cette concertation si elle est bien menée peut permettre de faire émerger à un nouveau contrat social et écologique. A l'inverse , un échec augmenterait le sentiment d'impuissance généralisé.